

Commune de BANTANGES

Mail : mairie.bantanges@wanadoo.fr

Objet : Dépôts des constats de sinistres sur les bâtiments (suite à la canicule de cette été).

Madame, Monsieur,

Suite aux évènements climatiques récents qui ont touché la commune de Bantanges, nous vous informons que vous pouvez déposer vos constats de sinistres avec photos, directement en Mairie. Merci de bien noter vos coordonnées (mail, téléphone adresse)

Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 31 décembre 2026.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression nos salutations distinguées.

Commune de Bantanges

Le Maire,

Sunny BOUCHET

